

Paris, le 8 juin 2020

**Monsieur Jean-Michel BLANQUER**  
**Ministre de l'Éducation nationale**  
**110, rue de grenelle**  
**75007 Paris**

N/R : SC/NA 19/20

Monsieur le Ministre,

Le SE-Unsa demande l'ouverture d'une concertation sur la préparation de la rentrée à venir depuis des semaines.

La situation épidémique à la rentrée demeure inconnue, mais nous estimons qu'il faut se préparer dès maintenant à faire face à plusieurs scénarios. Quel que soit le cas de figure, nous avons à intégrer les conséquences de la crise sur nos élèves. Nous savons que vous y travaillez actuellement, et les personnels doivent être associés à cette réflexion, via leurs représentants que nous sommes. Le manque de visibilité tout au long de ces dernières semaines a largement contribué à l'épuisement de tous les personnels. Cette préparation de rentrée doit donc se faire avant le début des vacances scolaires et prendre appui sur l'expérience des derniers mois, pour permettre aux personnels d'anticiper et aux collectivités de réaliser les aménagements nécessaires le cas échéant.

Au SE-Unsa, nous pensons qu'il faut prévoir, entre autres :

- Du point de vue de l'organisation de la vie dans l'école, le collège ou le lycée : des protocoles sanitaires adaptés à plusieurs niveaux de circulation du virus et à l'âge des enfants et des jeunes ;
- Des adaptations des infrastructures scolaires pour pouvoir y répondre : sanitaires et points d'eau en plus, aménagements des classes, en prenant en compte les spécificités de celles dédiées aux enseignements scientifiques et artistiques, BCD, CDI et restaurants scolaires, ou encore gymnases ;
- Des mesures sont à discuter avec les collectivités compétentes, comme la mise à disposition de personnels supplémentaires pour le nettoyage régulier des locaux en cours de journée, en particulier si nous sommes dans une situation sanitaire intermédiaire où tous les élèves pourraient revenir, tout en devant veiller au respect strict des gestes barrière ;
- Des emplois de secrétariat dans les écoles pour permettre aux directrices et directeurs d'école de se consacrer pleinement à leurs missions.

Du point de vue pédagogique :

- Une aide à l'adaptation des contenus d'enseignement, pour tenir compte de la rupture de scolarisation de ces derniers mois, en particulier pour les classes à examens ;
- Des kits pédagogiques prêts à l'emploi pour mettre en place plus rapidement la continuité, lors du déclenchement d'une fermeture partielle ou totale des écoles et établissements, et donner du temps aux équipes pour organiser la suite ;
- Des personnels supplémentaires, recrutés par le biais des listes complémentaires, pour renforcer l'accompagnement et le suivi individualisé des élèves : enseignants spécialisés des Rased, PsyEN EDA et EDO, CPE, notamment pour les établissements qui n'en sont pas dotés, AED, moyens complémentaires dans le second degré pour l'accompagnement personnalisé indispensable sans qu'il entre en concurrence avec les enseignements, et la nomination de deux professeurs principaux par classe.

*Du point de vue des équipements numériques des élèves et des personnels :*

- *Un plan d'équipement et de connexion des élèves pour dépasser la fracture numérique constatée ;*
- *Un crédit d'impôts, pour les enseignants, CPE, Psy-EN et AESH, pour l'achat de matériel individuel et l'accès à internet très haut-débit ;*

*Du point de vue social :*

- *L'abondement des fonds sociaux des établissements et le recrutement d'assistants sociaux ;*
- *La revalorisation du montant des bourses ;*
- *Un travail partenarial soutenu avec les collectivités et les associations pour identifier ou créer des tiers-lieux, pour l'accompagnement pédagogique et psychologique des élèves et des familles les plus en difficulté, dans le cas d'un accueil réduit dans l'école ou l'établissement, voire d'une nouvelle fermeture administrative ;*
- *Le recrutement d'infirmières scolaires et médecins de l'Education nationale ;*
- *L'accroissement du nombre de places dans les lycées professionnels et les STS, pour permettre la poursuite ou la reprise de formation des jeunes dont le contrat d'apprentissage aura été rompu ou dont le projet d'insertion professionnelle est remis en cause par la situation économique dégradée.*

*De telles mesures devraient être complétées par du temps dégagé pour les équipes au début du premier trimestre prochain, pour leur permettre :*

- *de faire ensemble le bilan de ce qui aura été vécu par les élèves et par eux-mêmes ;*
- *d'être formés, avec l'appui de Canopé par exemple, à l'usage des outils numériques choisis en équipe ;*
- *de se préparer à l'utilisation des outils pédagogiques mis à disposition par le CNED ;*
- *d'élaborer des plans de continuité pédagogique en cas de fermeture totale ou partielle.*

*Cette première liste de propositions est à discuter et à enrichir car elle n'épuise pas les besoins de l'Ecole pour faire face aux crises et assurer la réussite future des élèves, quels que soient les aléas auxquels nous serons soumis et surtout, quels que soient leur origine sociale et leurs territoires.*

*La crise que nous vivons ne cesse de confirmer que notre Ecole publique souffre de nombreuses fragilités qui menacent l'avenir de trop nombreux jeunes et la cohésion sociale de notre Nation.*

*Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.*



**Stéphane CROCHET**  
**Secrétaire général**

*Copie à Mme Isabelle BOURHIS*